
RAPPORT DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'IMMIGRATION DANS
LA VALLÉE DE L'OTTAWA SUR LES OPÉRATIONS DE 1875.

OTTAWA, 10 novembre 1875.

Aux Membres de la Société.

MESSIEURS—Le président et le comité de direction de la société d'immigration d'Ottawa soumettent à votre appréciation leur quatrième rapport annuel.

1o. Par suite de la stagnation générale des affaires commerciales et industrielles, qui existe dans tout ce continent depuis deux ans, la demande de main-d'œuvre étrangère est suspendue.

2o. Cet état de choses se fait remarquer d'une manière spéciale dans la vallée de l'Ottawa, dont la principale branche de commerce a perdu, par cette crise exceptionnelle, sa prospérité, qui excitait l'activité de toute la population.

3o. Dans ces circonstances, et en vue de l'afflux considérable d'artisans et de travailleurs qui se répandent des États-Unis dans le Canada, votre comité a pensé que ce serait en user mal à l'égard des émigrants européens et mal servir le pays que de continuer nos appels; en manquant à procurer aux arrivants des emplois de leur état, nous ferions tort à la cause même de l'immigration.

4o. Par ces motifs, une partie des \$1,824.62 remis à nos agents dans le Royaume-Uni pour être employés à faire avance de passages océaniques, ont été redemandés.

5o. Les quelques immigrants que nous avons reçus la saison dernière, ont été pourvus d'emplois satisfaisants, et jusqu'à présent pas une plainte ne s'est fait entendre.

6o. L'état de situation montre que la société possède en fonds disponibles à la banque \$1,663.82, et en créances à recouvrer \$373.15, ensemble \$2,036.97. On peut évaluer son passif à \$300.

7o. Aux membres appartient le droit de décider si l'association doit continuer son entreprise ou se mettre en liquidation, comme aussi d'indiquer, au cas où ils prendraient ce dernier parti, ce qu'il faudrait faire de l'actif restant.

Le tout respectueusement soumis.

J. M. CURRIER,
Président.